

# Laïcité – Vigilance – Action : une période confuse

Suivi des affaires en cours - l'opuscule «prévention des risques de prosélytisme sectaire» - l'histoire des religions

Jean Claude GUIMARD

## Compte rendu de la séance du 19 mars 2002

Douze académies sont représentées : Paris, Amiens, Rennes, Lyon, Créteil, Montpellier, Orléans-Tours, Clermont-Ferrand, Lille, Besançon, Grenoble et Nantes.

Suivi des affaires en cours :

► l'opuscule « prévention des risques de prosélytisme sectaire » édité par le CNDP dans la collection « Repères » et présenté conjointement par le ministère de l'éducation nationale et la mission interministérielle de lutte contre les sectes, préfacé par Jack Lang, est arrivé dans les établissements. Il correspond à nos attentes et prend en compte globalement les remarques que nous avons faites au cours de son élaboration. Il comprend notamment un chapitre consacré à « la laïcité, valeur constitutionnelle de la République » et un chapitre « réponses à quelques questions » qui seront certainement utilisables et utiles dans les écoles, collèges et lycées.

► l'histoire des religions : un rapport de Régis Debray sur l'enseignement du fait religieux dans l'école laïque a été remis au ministre de l'éducation nationale. On retiendra qu'il corrobore les décisions ministérielles : développer l'enseignement du fait religieux, former et informer les enseignants dans le cadre des IUFM, constituer un réseau universitaire qui permette de valoriser et de développer les compétences de la 5<sup>e</sup> section de l'école pratique des hautes études, des écoles normales supérieures de lettres et sciences humaines, des universités. En même temps le ministre décide la création

d'un institut européen en sciences des religions basé à Paris car c'est dans le cadre européen que le modèle laïque français doit faire la preuve de sa validité. La commission attire l'attention des collègues : il s'agit bien de l'enseignement du fait religieux dispensé par les professeurs de nos établissements.

► participation des académies aux réunions du groupe laïcité-vigilance-action : la plupart du temps la moitié des académies est représentée. Le groupe demande que les SA désignent un délégué titulaire et un délégué suppléant et rappelle qu'il ne faut pas attendre que les problèmes se posent pour envoyer un représentant. Néanmoins, le groupe a le sentiment qu'il a œuvré utilement et que les échanges ont été riches.

► la situation actuelle : plusieurs académies ont constitué en leur sein un groupe de réflexion ; pour l'instant il s'agit de Paris, Créteil et Lyon. Ces groupes académiques prévoient une contribution pour le congrès de Nantes. Beaucoup de problèmes se sont posés depuis la rentrée scolaire 2001. Certains sont récurrents mais leurs manifestations prennent des caractères de plus en plus variés et préoccupants dans plusieurs régions et notamment la recrudescence de l'intégrisme islamique : foulards, ramadan, tapis de prières, violence anti-français, anti-femmes, tags... etc. Les imams interviennent pour relever que la République cède à d'autres (Diwan, Corse, Nouvelle-Calédonie) et qu'ils se sentent victimes d'un ostracisme. On peut également remarquer la banalisation du port d'insignes religieux tels que la kippa, la croix. Les collègues s'inquiètent du trouble qui s'installe dans les établissements, des instructions floues et contradictoires des autorités hiérarchiques, du tapage médiatique...



etc. Le rappel à la loi reste bien sûr le meilleur moyen de lutte mais chacun constate que la loi n'est pas totalement écrite puisqu'il faut trop souvent faire appel à des arrêts du Conseil d'État (académie de Lyon). D'autres sujets ont été abordés : groupuscules néo-nazis dans l'académie de Lille, écoles Diwan dans l'académie de Rennes, lutte anti-sectes dans le Loiret, distribution de bibles par les gédéons en Ardèche.

Pour conclure, nous vivons sur ces problèmes une période confuse. La période électorale présente n'y est sans doute pas étrangère - où la laïcité s'exerce de façon molle. Au moment où ce compte rendu paraît de grandes échéances électorales ont eu lieu. Il faut en retenir que le SNPDEN aurait tort de baisser sa garde car si l'extrême droite avait adopté un profil bas dans les conseils d'administration, nous voyons bien que ses idées ont ressurgi avec violence. La réflexion, la vigilance et l'action de la commission doivent se poursuivre avec détermination afin que le SNPDEN puisse assumer pleinement ses valeurs.